

Projet pédagogique 2024-2025

« Club ados
Pour les 10-17 ans »



SOMMAIRE

I. Présentation et analyse	3
A. La commune de Jonchery-sur-Vesle	3
B. Familles Rurales	4
C. Le public adolescent	6
II. Intentions et objectifs.....	7
A. Objectifs éducatifs de l'association	7
B. Intentions	7
C. Objectifs et activités.....	8
III. Organisation	11
A. Organisation matérielle et temporelle.....	11
B. L'équipe d'animation	12
IV. Evaluation.....	13
A. Critères d'évaluation	13
B. Outils d'évaluation.....	13

I. Présentation et analyse

A. La commune de Jonchery-sur-Vesle

Jonchery-sur-Vesle est un village d'environ 2000 habitants que l'on appelle les Joncaviduliens et Joncaviduliennes. Il est situé à 15 kilomètres au nord-ouest de Reims sur l'axe Reims-Soissons et fait partie de la communauté de commune des deux vallées du canton de Fismes et de la Région Grand Est.

Le regroupement scolaire situé à Jonchery-sur-Vesle accueille les communes de Ventelay et Pévy. Un grand nombre d'entreprises se sont installés dans la commune. On compte également 13 associations qui font vivre le village.

Un atout très important que possède la commune de Jonchery-sur-Vesle est la gare SNCF. Seules 15 minutes séparent la gare de Jonchery-sur-Vesle et la gare de Reims soit moins de 30 minutes pour atteindre le centre-ville de Reims et cela sans emprunter les transports en commun de la ville, ni même un véhicule pour profiter pleinement de ce que peut offrir une grande ville comme Reims (environ 185 000 habitants) avec ses cinémas, théâtres, spectacles, manifestations ponctuelles, commerces... La gare de Jonchery-sur-Vesle ne dessert pas uniquement la ville de Reims mais bien d'autres villes pourvu d'une gare SNCF permettant ainsi à toute personne non véhiculée de se déplacer très facilement. Peu de trains s'y arrêtent, mais ils sont à des heures judicieuses.

Jonchery-sur-Vesle est à proximité d'une autre grande ville située dans le département de l'Aisne : Soissons (environ 28 600 habitants) à 40.4 km soit 38 minutes en voiture.

Reims est le principal bassin d'emploi pour les habitants de Jonchery-sur-Vesle.

La population de Joncavidulienne est une population active (91.1%): en effet, tous les habitants, ou presque, en âge de travailler, exercent une activité professionnelle.

Avec 3 244 € en moyenne de revenu par ménage, la commune de Jonchery-sur-Vesle fait partie des 10 communes de plus de 1000 habitants ayant les revenus les plus élevés du département de la Marne. Ce qui se traduit par un prix au m² des terrains qui s'élève à 190 €, une somme non négligeable.

Les personnes venant s'installer dans la commune de Jonchery-sur-Vesle ainsi que celles qui y résident déjà sont principalement des jeunes.

Jonchery-sur-Vesle est une commune accueillant principalement une population jeune et active avec en majorité des revenus élevés, mais nous trouvons également des logements sociaux ; ces familles faisant partie d'une minorité ont de faibles revenus par rapport au reste de la population.

B. Familles Rurales

Créé en août 1943, le **Mouvement Familles Rurales** est dès l'origine fondé sur une entraide entre les familles. Pendant le conflit mais également dans la période d'après-guerre, les familles vont se regrouper en associations afin d'améliorer leurs conditions de vie.

Familles Rurales est le premier mouvement familial en France. Le mouvement ne relève d'aucune obédience politique, syndicale, professionnelle ou confessionnelle.

Les fédérations départementales, régionales et la fédération nationale constituent les maillons complémentaires des associations locales et, à leur échelon, assurent la représentation des familles auprès des pouvoirs publics. L'ensemble forme le **Mouvement Familles Rurales**.

Le **Mouvement Familles Rurales** remplit différentes missions pour répondre aux besoins des familles :

- ✓ Défendre leurs intérêts.
- ✓ Accompagner les parents dans leur mission d'éducation.
- ✓ Participer à l'animation des territoires ruraux.

L'association Familles Rurales de Jonchery-sur-Vesle est une association loi de 1901, à but non lucratif. Elle a été créée en 1990 par des parents qui se sont regroupés afin de trouver ensemble une solution à leurs besoins concernant la garde de leurs enfants aussi bien pendant les périodes de vacances que pendant l'année scolaire. Au fil du temps, l'association s'est enrichie de nombreux services pour répondre aux besoins de toute la famille. Celle-ci rassemble cinq villages voisins du milieu rural : Jonchery-sur-Vesle, Prouilly, Montigny-sur-Vesle, Pévy et Vandeuil et compte 262 familles adhérentes comportant 510 adultes et 508 enfants.

L'association **Familles Rurales de Jonchery-sur-Vesle** est gérée par son conseil d'administration composé de treize administrateurs, dont quatre membres du bureau, répartis dans quatre commissions : finances et personnel, accueil de loisirs, ados, petite enfance.

L'association **Familles Rurales** est animée par M. Jonathan FONTAINE, directeur de la structure et son équipe comptant 24 salariés permanents.

Familles Rurales de Jonchery-sur-Vesle propose les services suivants:

<ul style="list-style-type: none">➤ Une Maison de Services aux Personnes (MSAP)➤ Une crèche➤ Un accueil périscolaire➤ Une cantine➤ Accueil parents enfants➤ Accueil de loisirs pendant toutes les périodes de vacances scolaires➤ Un séjour de vacances➤ Club ados➤ Danse enfants et adultes	<ul style="list-style-type: none">➤ Judo enfants et adultes➤ Gym douce adultes➤ Echecs➤ Ateliers peinture adultes et enfants➤ Atelier art floral➤ Fitness➤ Relais familles➤ Accompagnement à la scolarité➤ Marché de Noël, chasse aux œufs, kermesse des familles...
--	--

L'association Familles Rurales de Jonchery-sur-Vesle a pour finalité la promotion des personnes, des familles et du milieu rural. Le but essentiel de l'association est de regrouper les familles du milieu rural, d'assurer la défense de leurs intérêts matériels et moraux et améliorer leur cadre de vie.

Elle permet aux parents, jeunes et âgés de s'intégrer à la vie associative pour dynamiser leurs villages et apporter des réponses à leurs questionnements dans leur vie quotidienne.

Elle contribue à l'épanouissement des jeunes, enfants et adolescents, vivants dans le monde rural tout en leur donnant la possibilité de devenir des adultes responsables ayant prise sur ce milieu.

Une attention particulière est portée sur la sécurité physique et morale de tous les usagers de l'association.

C. Le public adolescent et le rôle de l'animateur

L'adolescence est le début de l'âge adulte, c'est une transition, un moment de construction de l'identité et d'acquisition de l'autonomie. C'est également une période de vulnérabilité où le jeune est facilement influençable. Il a besoin de repères, d'écoute et d'attention mais il a également ce désir d'émancipation. Il se rebelle pour développer ses capacités d'analyse et son indépendance.

A travers le Club Ados, il lui sera proposé des activités basées sur ces besoins, notamment du sport et des activités ludiques. Cependant l'animateur a aussi un rôle pédagogique. Il est là pour l'accompagner, le guider et lui donner les informations utiles et nécessaires dans sa vie actuelle et dans sa vie future d'adulte. Il abordera des sujets de son quotidien comme l'alimentation, les loisirs, l'environnement... Également des sujets plus délicats comme les addictions, le harcèlement, les dangers qui l'entourent...

L'animateur lui permettra d'acquérir une bonne estime de lui, en le respectant, le valorisant et le responsabilisant. Il faudra lui permettre de faire face à ses propres choix et apprendre à décider de lui-même. Il sera acteur de son loisir.

Les jeunes de Jonchery-Sur-Vesle n'ont pas de difficulté au niveau mobilité, ils prennent facilement le train pour aller à Reims et profiter des activités de cette grande ville.

Ils sont plutôt respectueux, avec un bon niveau scolaire. Ils exercent pour la plupart d'entre eux, une ou plusieurs activités extrascolaires, artistiques ou sportives.

Certains adolescents se retrouvent dans la ville pour discuter entre eux, d'autres dans le parc à jouer avec un ballon ou même se promener. Enfin, beaucoup restent chez eux, font leurs devoirs, jouent aux jeux vidéo, regardent la télévision ou s'improvisent des activités intérieures ou extérieures. Beaucoup de jeunes se retrouvent sur le terrain multisports pour « jouer au football ».

Le rôle de l'animateur sera de leur donner envie de participer et de venir au club ados.

Nous accueillons au club ados les enfants âgés de 10 ans (CM2 à partir de janvier) à 17 ans.

II. Intentions et objectifs

A. Objectifs éducatifs de l'association

- ✓ Permettre au jeune d'être acteur de sa vie.
- ✓ Promouvoir l'accès à la culture pour tous.
- ✓ Accueillir la personne dans le respect des différences.
- ✓ Favoriser le lien social en renforçant les solidarités.
- ✓ Favoriser l'engagement dans la société et l'apprentissage de la citoyenneté.
- ✓ Favoriser la prise d'initiative des jeunes.

B. Intentions

Les intentions doivent répondre aux besoins identifiés lors de l'analyse et être en lien avec les objectifs de l'association :

- Rendre les jeunes acteurs de leurs actions
- Permettre aux jeunes de s'épanouir dans leur environnement, de favoriser le lien social et renforcer les solidarités à travers des rencontres et des échanges
- Permettre l'ouverture vers les autres et l'extérieur
- Sensibiliser à la protection de l'environnement
- Permettre aux jeunes de se construire, de grandir et de développer sa personnalité dans la bienveillance, l'écoute, et la communication en apportant les supports nécessaires à son développement physique et psychologie
- Apporter les notions de valeurs et de respect en montrant l'exemple et en instaurant un climat de confiance avec le jeune

C. Objectifs et activités

Le club ados est axés sur 3 grands objectifs généraux.

Objectif général

Développer l'autonomie, la responsabilisation et la construction de soi

Objectifs intermédiaires

- Rendre le jeune responsable et autonome
- Développer l'éveil au sens critique, la capacité d'analyse et la recherche d'information
- Être capable de proposer des projets d'animation (activités et sorties)

Objectifs Opérationnels

- Permettre aux jeunes de prendre des décisions, de penser par soi-même, de s'affirmer et de soumettre ses idées
- Favoriser la prise d'initiative et la confiance en soi
- Susciter la curiosité et développer le sens de la créativité
- Responsabiliser les jeunes dans le choix de l'activité, sa préparation, son organisation et sa mise en place, afin de les rendre acteur de leurs loisirs

Actions d'animations :

- Instaurer ensemble des règles de vie et savoir les suivre sur la durée
- Leur permettre de choisir des activités en favorisant leur implication dans l'organisation de projet d'animation et en les guidant dans leurs choix
- Pourvoir aménager, décorer et entretenir un espace commun
- Fabriquer des objets utiles et de décoration afin de s'approprier leur espace de vie au sein du club ados
- Donner la possibilité de s'exercer au montage de projet et accompagner les jeunes dans leur réalisation
- Participer à l'éducation aux médias et aux différentes sources d'information
- Accompagner les jeunes afin de leur permettre de réfléchir, de délibérer et d'agir dans certains domaines de la vie sociale

Objectif général

Favoriser le « vivre ensemble » dans le respect de tous

Objectifs intermédiaires

- Développer la cohésion, la solidarité et la coopération au sein du groupe
- Favoriser la mise en valeur du patrimoine et de l'environnement (écocitoyenneté)
- Favoriser les situations d'échanges et de rencontres entre les jeunes d'horizons différents et/ou intergénérationnels

Objectifs Opérationnels

- Être capable de s'entraider, de s'écouter et de se conseiller au cours des activités mais aussi dans les moments de vie commune
- Favoriser l'ouverture culturelle, artistique, sportive et environnementale
- Partager des moments de convivialité et développer le lien social
- Être capable de coopérer en équipe que ce soit à travers le sport, de l'organisation et la réalisation de projet mais aussi durant les sorties et activités

Actions d'animations :

- Permettre l'accès aux savoirs et aux savoir-faire par des rencontres où tous pourront échanger dans le respect de la parole de chacun
- Pratiquer des sports collectifs et des activités coopératives
- Proposer des sorties culturelles, artistiques et historiques
- Favoriser la communication au sein du groupe en proposant des échanges et des débats
- Valoriser leur engagement et leur investissement
- Favoriser le respect d'autrui, du matériel, des locaux et de l'environnement
- Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté
- Réalisation de projets de récupération et création avec des matériaux recyclables

Objectif général

Sensibiliser au bien-être et à la santé

Objectifs intermédiaires

- Être capable d'avoir une bonne hygiène de vie à travers la pratique d'une activité sportive et une alimentation équilibrée
- Prendre conscience des dangers des addictions dues à des substances et appréhender les nouvelles addictions comportementales
- Développer la compréhension face au harcèlement moral et/ou physique

Objectifs Opérationnels

- Être capable de se nourrir sainement et pratiquer un sport
- Être capable d'identifier les différents dangers comme l'alcool, le tabac, la drogue... Mais également les dépendances psychologiques comme les réseaux sociaux, des relations toxiques, les jeux etc.
- Apprendre à se protéger et communiquer face au harcèlement
- Développer sa capacité de jugement, de remise en question et savoir s'orienter vers des professionnels compétents

Actions d'animations :

- Conception de menus
- Jeux sportifs individuels et collectifs
- S'échauffer avant chaque activité physique et sportive et s'étirer à la fin de la séance de sport
- Informer sur les bonnes pratiques sportives et apprendre à identifier les besoins nutritifs et physiologique de son corps
- Cuisiner ensemble et découvrir les bienfaits des différents aliments et comment les associer
- Mise à disposition de documentation
- Conférence « bien se nourrir à l'adolescence »
- Informer et proposer des projets de prévention des conduites à risques, intervention de spécialistes dans les addictions aux nouvelles technologies (internet, réseaux sociaux, téléphone portable, cyberdépendance...)
- Favoriser les débats et proposer des jeux de rôles sur les différents types d'harcèlements (scolaire, cyberharcèlement, social...)

III. Organisation

A. Organisation matérielle et temporelle

Nous disposons d'une salle réservée au club ados au sein du parc de Jonchery-Sur-Vesle, non loin de la Mairie.

Ils ont à disposition :

- Des consoles de jeux
- Une bibliothèque
- Un coin jeux de société
- Un coin bar (jus, eau, sirop, réalisation de smoothies etc.)
- Un mini billard
- Un babyfoot
- Un coin fauteuil détente
- La salle de cinéma de la commune

Des tables et des chaises sont présentes ainsi que du matériel de papeterie et de récupération.

Le club ados aura lieu tous **les mercredis de 14h00 à 17h00** et **les vendredis de 16h45 à 19h00** en périodes scolaire et **1 semaine de 14h00 à 17h00** à chaque vacances scolaires.

A chaque vacance d'été, une colonie de vacances est proposée, soit à la mer, soit à la montagne.

Nous organisons une sortie et une soirée par mois, parfois au-delà des horaires cités ci-dessus. L'inscription est obligatoire et une demande de participation financière est demandée selon le coût de la sortie ou de la soirée.

Nous accueillerons un effectif maximum de 25 jeunes.

Une feuille d'émargement sera à remplir par le jeune dès son arrivée et son départ. Un planning d'activité sera affiché et mis en place pour les vacances scolaires. Il sera également visible sur le facebook et l'instagram d'Amik'ados.

Le jeune n'est pas dans l'obligation de participer aux activités proposées. Il peut venir au club ados et faire ce qu'il souhaite (jeux de société, lecture, consoles...).

Des règles de vie seront créées avec les jeunes afin de permettre un bon fonctionnement au sein du club ados dans le respect, la communication et l'écoute. Il leur sera également demandé, à chaque fin d'activité, de contribuer au nettoyage de la salle et de ranger après l'utilisation du matériel.

Les activités seront réalisées avec un maximum d'objet recyclé, nous pouvons donc vous solliciter pour la récupération de matériel divers.

A tour de rôle, le jeune devra ramener un goûter qui sera partagé avec l'ensemble du groupe. Cela permet de passer un moment convivial en partageant un même repas et de responsabiliser le jeune en charge de rapporter le goûter le jour correspondant à sa participation.

Un bar est à disposition dans le club ados. Deux verres de jus maximum sera proposés à chaque jeune au prix de 0.30 centimes par verre. L'eau est bien entendu à volonté et gratuite. Nous organiserons chaque semaine un cocktail créé et pensé par les jeunes, et chaque mois un smoothie avec fruits et légumes de saison.

B. L'équipe d'animation

L'équipe d'animation veillera à porter une attention particulière sur la sécurité physique et morale des jeunes, elle est composée d'un directeur :

Et une directrice :

✓ Diane BOUDREAU : DESSEUR Sciences Sociales
BPJEPS Animation Sociale option BAFD
BAFA
PSC1

1 animatrice :

✓ Léa BISNOIT : BAC
PSC1
BAFA Stagiaire

IV. Evaluation

Afin de vérifier si l'accueil répond aux objectifs fixés, des critères ainsi que des outils d'évaluations sont mis en place.

A. Critères d'évaluation

Quelques critères d'évaluation au regard de nos objectifs :

- ◆ Les adolescents participent volontairement aux activités, et semblent motivés par la programmation proposée.
- ◆ Les activités proposées sont diverses et variées, avec pour objectif le partage et la découverte.
- ◆ Les adolescents s'impliquent dans le fonctionnement de leur club ados.
- ◆ Un maximum de projet est proposé par les adolescents.
- ◆ Chaque adolescent peut exprimer ses opinions et ses idées librement.
- ◆ Les relations sont calmes, détendues, dans un esprit de partage.
- ◆ Une progression est mesurable sur l'autonomie et la responsabilisation
- ◆ Le matériel est utilisé correctement.
- ◆ Les lieux sont propres, rangés, et respectés.
- ◆ Les familles sont tenues informés du fonctionnement, des projets et des sorties.
- ◆ Des partenariats voient le jour localement, ou à plus grande échelle

B. Outils d'évaluation

Un bilan sera établi entre chaque vacances scolaires, pour permettre de voir les points à améliorer, et les actions à modifier, maintenir, ou transformer.

Les temps d'échange réguliers entre les jeunes et la responsable permettront de connaître le ressenti des jeunes, afin de réguler au mieux le fonctionnement.

Les échanges avec les parents pourront être aussi un appui important pour améliorer les actions menées.

Une fiche suivie sera faite après chaque animation par l'animateur, ainsi que des forums et questionnaires qui seront proposés sur facebook afin de récolter le ressenti des jeunes.

Une boîte à idée et émotions pourra être mise en place ce qui permettra au jeune de proposer des idées et d'exprimer, dans l'anonymat s'il le souhaite, ces émotions et ainsi nous permettre une évaluation plus individuelle.